

**Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Limoilou**  
**Année scolaire 2021-2022**  
**Procès-verbal**  
**de la réunion virtuelle du mercredi 24 novembre 2021 à 16 h 30**  
**via l'application TEAMS**

**Présences :**

Nadine Genest  
Sophie Ferguson  
Mélina Fournier  
Sonia Bélanger  
Marie-Soleil Touchette

Julie Vézina  
Hélène Boileau  
Valérie Godhue  
Véronique Daigle

Sylvie Auger  
Laurie Neron  
Jocelyne Brochu  
Nancy Asselin

**Absences :**

Geneviève Carrier

Marie-Ève Lévesque

**1. Mot de bienvenue**

Mme Genest souhaite la bienvenue aux membres.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Asselin propose l'adoption de l'ordre du jour.

**CE 21-22-08 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Acceptation du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2021**

Mme Neron propose l'acceptation du procès verbal de la rencontre du 29 septembre 2021.

**CE 21-22-09 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Suivis du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2021**

Suivi du point 9 : Quelques modifications ont été apportées :

- Un changement a été fait pour le ministère de l'Éducation.
- Une modification est apportée pour la remise du procès-verbal aux membres.
- La remise aux commissaires est retirée.

Suivi du point 10 : Ne pas oublier de mentionner à Véronique Daigle si la formation obligatoire est terminée. Il faut également envoyer la déclaration d'intérêts.

Un suivi est fait pour les paniers de Noël par Mme Bélanger de la caisse populaire et par Mme Vézina. La collecte va bon train. Le nombre de paniers offerts sera sensiblement semblable à l'an dernier.

## **5. Correspondance**

Aucune correspondance

## **6. Questions du public**

Aucune question du public

### **Points de décision**

## **7. Mesures 15021 et 15022**

Mme Genest donne des explications concernant les deux mesures à partir des documents remis aux membres précédemment. La mesure 15022 est une mesure dédiée, alors que la mesure 15021 doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure, car c'est une mesure protégée. Elle n'est pas transférable.

Mme Bélanger propose que les membres attestent que le centre de formation a reçu les sommes pour ces deux mesures.

**CE 21-22-10 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Critères de sélection de la direction du centre**

Mme Néron présente un document de réflexion aux membres. Les membres consulteront chacun leur secteur. Mme Boileau propose de reporter le point au mois de février afin que les membres puissent faire une réflexion plus approfondie du document déposé. Mme Ferguson appuie la proposition.

Mme Brochu demande le vote pour la proposition de reporter le point au mois de février.

5 membres sont pour la proposition

3 membres sont contre

2 membres s'abstiennent

Le point sera reporté au 16 février 2022.

### **Points d'information**

## **9. Résultats du budget 2020-2021**

Mme Auger présente les résultats du budget 2020-2021.

## **10. Sondage aux élèves**

Mme Genest présente les résultats du sondage. Plusieurs commentaires ont été faits en lien avec la cafétéria. Les élèves souhaitent avoir accès à des machines distributrices et des menus santé. Ils se sont prononcés également sur le choix de l'uniforme et aimeraient avoir un café étudiant. Ils démontrent de l'intérêt pour les formations offertes par le SAE.

## **11. Le centre**

### **11.1. État de la clientèle**

Mme Genest présente l'état de la clientèle.

### **11.2. État de la situation**

Mme Vézina présente les activités de promotion du centre depuis le début de l'année scolaire

## **12. Information des services aux entreprises**

Mme Touchette présente les formations offertes par le service aux entreprises.

## **13. Information de la vie scolaire**

Mme Vézina nomme les activités offertes aux élèves depuis le début de l'année scolaire.

## **14. Autres points**

Aucun autre point.

## **15. Levée de la séance**

La réunion se termine à 19h40. La prochaine rencontre aura lieu le 16 février 2022.

Secrétaire de la réunion

Madame Julie Vézina

**Signatures :**

Directrice du CFP de Limoilou

Madame Nadine Genest \_\_\_\_\_

Présidente

Madame Laurie Néron \_\_\_\_\_